

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière :
SUBVENTIONS

OBJET :
SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES
A ASSOCIATIONS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 03 JUILLET 2025

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 03 JUILLET 2025

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2025-172
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du mercredi 09 juillet 2025
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène
GIRAL, François DEMANGEOT, Bernard GRIMAUD, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Prèscillia GRANIER, Giovanni ZAMAI, Denis
BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès SOULIER, Bruno
PERLES, Zohra KUFEL, Christian WINTERHALTER, Nadia
IMEDJADJ.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Jean-François VERONIN-MASSET donne pouvoir à Jacqueline
RATABOUIL, Brigitte BATIGNE donne pouvoir à Hélène
GIRAL,

Javier DE LA CASA donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Bruno PERLES,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Sabine CHABERT,
Audrey GAIANI donne pouvoir à Prèscillia GRANIER,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Michel RATABOUIL,
Béranger SERRES donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES.

Absents : Marie-Claude BOURREL, Régine SURRE, Karole
CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON.

Secrétaire : Chantal BARTHES.

Monsieur le Maire rapporte à l'Assemblée la demande du versement d'une subvention
exceptionnelle aux associations :

- * « Aude 1er secours » (achat tenues bénévoles) pour un montant de 1 000 €
- * « Assoc. Soins palliatifs » (rattrapage subv. 2025) pour un montant de 200 €
- * « Assoc. Les Philantropes Chauriens » (Raid humanitaire Maroc) pour un montant de 400 €

Envoyé en préfecture le 15/07/2025
Reçu en préfecture le 15/07/2025
Publié le 16 JUIL. 2025
ID : 011-211100763-20250709-DB2025172FIN-DE

* « Assoc. Cinéma d'Automne et divers » (organisation du festival Cinéma d'ici) pour un montant de 1 000 €

Vu la Commission des Finances en date du 07 juillet 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE le versement des subventions exceptionnelles détaillées ci-dessus.

PRECISE que ces subventions seront prélevées au budget Ville 2025 sur l'article 65748.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

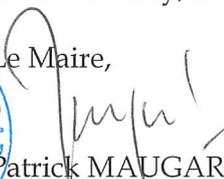
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le 16 JUIL. 2025
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 15 JUIL. 2025
Par publication le : 16 JUIL. 2025
Par délégation, Le Directeur Général des Services Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 09 juillet 2025

Le Maire,


Patrick MAUGARD

